

COMPTE RENDU

Ordre du jour

1. Ouverture de l'AG et salutations des membres et des personnalités.
2. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale 2024.
3. Le mot du président.
4. Rapport financier de l'année 2025.
5. Rapport des réviseurs aux comptes.
6. Quitus au trésorier.
7. Nomination des réviseurs aux comptes : actuellement Mesdames Céline ELSAESSER, Valérie DENIS et Messieurs Christian SCHUPP et Guy GIORELLO.
8. Renouvellement des membres du tiers sortant : Messieurs Daniel GIRARD, Patrice MEBOLD, Gabriel SCHAFFHAEUSER, Gérard SELLAMI, Teddy SOMON.
9. Comptes-rendus des activités 2025 et de la commission de contrôle des jardins.
10. Projets 2026.
11. Interventions des personnalités.
12. Questions du public.
13. Tombola.
14. Vin d'honneur.

I. Ouverture

Le Président ouvre l'Assemblée générale à 19 heures 10 minutes.

Il salue l'assemblée qu'il remercie d'être présente (3 élus, 79 jardiniers et 3 intervenants extérieurs sur 85 participants).

Il remercie particulièrement la Députée et Conseillère d'Alsace, Madame Brigitte KLINKERT / le Maire, Monsieur Éric STRAUMANN / le Conseiller d'Alsace, Monsieur Yves HEMEDINGER / notre Président d'honneur, Monsieur Rodolphe PONGRATZ / de nous honorer de leur présence, montrant ainsi l'intérêt qu'ils portent fidèlement à notre association depuis de nombreuses années.

Il présente les représentants de la Brigade verte, Monsieur BINDLER et de la sécurité civile, Monsieur AUBERTIN, qui nous présenteront les mesures élémentaires de lutte contre les moustiques applicables très facilement par chacun d'entre nous.

Il nomme les personnes qui n'ont pas pu assister à notre assemblée pour raisons personnelles : Madame Odile ULRICH-MALLET, 1ère adjointe au maire et conseillère régionale / Messieurs Denis BRUN et Michel HELF, vice-présidents / Madame Astrid TAROYAN, jardinière.

Il nous invite à nous lever pour observer une minute de silence en mémoire de nos membres décédés au cours de l'année écoulée.

II. Lecture et approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2024.

La secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 du 28 mars 2025

Celui-ci est consultable dans son intégrité sur le site de l'AJFC.

Le président remercie la secrétaire et demande à l'assemblée si elle est d'accord pour adopter ce compte rendu.

Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée par applaudissement.

III. Le mot du Président

Résumé :

Le président situe les enjeux d'un jardin familial dans le contexte politique, écologique et énergétique mondial. Il en a rappelé le rôle écologique, social et solidaire – certes à une échelle apparemment dérisoire – mais qui porte aussi en germe les fruits spirituels nécessaires à chacun d'entre nous.

Pour illustrer son propos il propose à l'assemblée la citation de Gilles Clément ; « « Le jardin est une méditation à ciel ouvert, un secret révélé à qui le mérite ».

IV. Rapport financier de l'année 2025 par le trésorier Alexandre BRAUNEISEN

Résumé :

Les recettes totales s'élèvent à 103 450,76 €, principalement issues des cotisations (85 816,09 €), complétées par des subventions, des dépôts de garantie, des produits financiers et de l'excédent de l'exercice précédent. Après déduction des impayés de cotisation (896,37 €), le montant net est de 102 554,39 €.

Les dépenses atteignent 101 511 €, en hausse à cause de l'augmentation des coûts de prestataires et matériaux, des opérations techniques sur le réseau d'eau et de la nouvelle taxation de l'eau (5 388,90 € supplémentaires).

La trésorerie affiche un excédent de 1 043,39 €, proposé pour le provisionnel 2026.

Le compte des dépôts de garantie est créditeur de 52 938 €, assurant la stabilité financière.

Le budget reste équilibré, avec des sources de financement stables : 60 % cotisations abris, 25 % cotisations membres, 8 % cotisations jardins, 3 % maintenance, 4 % subvention TVA.

L'année 2025 est jugée sérieuse et maîtrisée, avec des investissements, de l'entretien et une stabilité financière.

Les remerciements vont au Maire et aux Conseillers d'Alsace pour les subventions reçues, ainsi qu'à la Collectivité européenne d'Alsace pour le Fonds de Solidarité Territoriale.

Les états financiers seront soumis à l'approbation des membres après lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

En conclusion, le rapport met en avant la bonne gestion budgétaire de l'association, malgré les défis liés à l'inflation et aux nouvelles taxes, et remercie l'assemblée pour son écoute et sa patience.

Le président remercie le trésorier pour sa gestion sérieuse des finances de l'AJFC et demande à l'assemblée de l'applaudir, ce qui est fait par l'assemblée.

V. Rapport des réviseurs aux comptes

Il est présenté par Madame Céline ELSAESSER.

Citation :

[... Le rapport des réviseurs aux comptes de l'association des jardins familiaux de Colmar atteste que les comptes annuels de l'exercice 2025 présentent une image fidèle du patrimoine de l'association.

La vérification a été menée avec soin, minutie et rigueur, conformément au mandat confié lors de la dernière assemblée générale.

À l'issue de cette mission, les réviseurs expriment leur satisfaction quant à la tenue de la comptabilité et soulignent l'engagement du trésorier Alexandre, dont la collaboration et le sérieux ont été particulièrement appréciés.

Recommandations et conclusion :

Les réviseurs recommandent à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2025 et de donner décharge au trésorier.

En conclusion, la vérification confirme la transparence et la gestion responsable des finances de l'association.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

Madame ELSAESSER Céline / Monsieur SCHUPP Christian ...]

VI. Quitus au trésorier

Le Président remercie Madame ELSAESSER et demande à l'assemblée si elle d'accord pour approuver le rapport des vérificateurs aux comptes. Il propose alors d'accorder quitus au trésorier selon leurs recommandations.

A l'unanimité de l'assemblée, l'approbation et le QUITUS sont accordés au trésorier pour l'exercice 2025.

VII. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2026.

Le président informe l'assemblée que les réviseurs aux comptes se représentent pour l'exercice 2026, à l'exception de Madame Valérie DENIS, qui est démissionnaire ; il s'agit à ce jour de Madame Céline ELSAESSER et Messieurs Christian SCHUPP et Guy GIORELLO. Messieurs Éric LECHNER et Ignace ALBERTI se proposent de compléter l'équipe.

Le président demande son accord à l'assemblée pour la reconduction et l'adoption des personnes citées.

Madame Céline ELSAESSER ainsi que Messieurs Christian SCHUPP et Guy GIORELLO sont reconduits, Messieurs Éric LECHNER et Ignace ALBERTI sont adoptés à l'unanimité pour l'exercice 2026.

VIII. Renouvellement des membres du tiers sortant

Les personnes concernées sont :

Messieurs Daniel GIRARD, Patrice MEBOLD, Gabriel SCHAFFHAEUSER, Gérard SELLAMI, Teddy SOMON.

Elles briguent un nouveau mandat : le président propose à l'assemblée de les reconduire dans leur(s) fonctions).

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

Monsieur Denis BRUN est démissionnaire pour raison de santé. Pour le remplacer, le président propose de coopter Monsieur Alain PEAN, correspondant du site Pflixbourg et ayant déjà occupé des fonctions administratives en tant que président au sein d'une association de Jardins Familiaux de Touraine.

L'assemblée approuve la cooptation de Alain PEAN à l'unanimité.

Conformément aux statuts, sa nomination sera soumise à validation lors de la présentation du tiers sortant à l'Assemblée Générale 2026 au cours de laquelle sa candidature sera officiellement intégrée à la liste des membres proposés au renouvellement.

Conformément au chapitre 3, article 14 de nos statuts, un Conseil d'administration extraordinaire suivra cette assemblée générale dans les 15 jours suivants pour définir les différentes fonctions des membres du Comité Directeur.

IX. Comptes rendus des activités 2025 et de la commission de contrôle des jardins.

Résumé des activités 2025

Les activités désormais récurrentes de l'association consistent essentiellement à la remise en état des jardins restitués avant leur réattribution, en la construction ou la réparation des cabanons, portails et portillons, robinets et puits, en l'entretien des parties communes (parkings) des différents sites et du siège de l'association, le secrétariat, la comptabilité... Toutes ces actions sont réalisées par des bénévoles dévoués : un grand merci à eux.

Un évènement particulier a été initié par les Rotary clubs de Colmar : une journée intitulée « au fil de l'eau et de la biodiversité », le 3 mai 2025. Il a donné lieu à une opération « portes ouvertes » sur le site Thur, avec différents stands (dont le nôtre) consacrés à ce thème. Toujours dans la continuité de la thématique de l'eau, les Rotary club de Colmar nous ont attribué une centaine de récupérateurs d'eau de pluie le 31 mai 2025, en présence des différents présidents du Rotary et de personnalités locales : Mesdames Brigitte KLINKERT et Odile ULRICH-MALLET, Messieurs Éric STAUMANN et Yves HEMEDINGER.

Résumé du compte rendu de la commission des terrains :

Le rôle des 2 passages de la commission des terrains est de vérifier le respect par les jardiniers du règlement intérieur.

Elle est donc passée :

- Le 7 juin 2025 : 78 courriers ont été envoyés dont 26) convocations.
- Et le 06 septembre 2025 : 111 courriers ont été envoyés dont 44 convocations.

Et sur ces 44 convocations, 30 propositions de résiliation étaient formulées.

- 13 jardiniers ne se sont pas présentés à la convocation ; 10 de ces jardiniers se sont vus signifier la résiliation de leur parcelle et 3 ont rendu leur parcelle.
- 17 jardiniers se sont présentés et ont été entendus ; 3 de ces jardiniers ont rendu leur parcelle ; après délibération du comité directeur, une seconde chance a été accordée à 5 jardiniers et 9 ont été résiliés.

Toutes ces opérations de contrôle et les conséquences qu'elles génèrent représentent plus de 200 heures de bénévolat et un coût de 718,20 € ; la commission de contrôle des terrains s'en désolent, mais a bien conscience que ce rôle est hélas indispensable pour maintenir une bonne vision des jardins familiaux.

X. Projets 2026

Les travaux à l'entreprise envisagés en 2026 sont :

- Pose de la 2^{ème} tranche de grillage rigide sur le site Dornig et 1^{ère} tranche sur le site Bleich pour un montant de 7 628 €.
- Reprise de la campagne de peinture des abris et des portillons des sites Koenig, Prunier, Dornig, Orangerie, Trois Châteaux, Pflixbourg, Lauch : 210 abris/portillons sont concernés pour un montant de 9 585 €
- Poursuite des travaux de maintenance des réseaux d'eau des terrains raccordés à l'eau courante.

Les fonds restants serviront à gérer et à faire fonctionner l'association.

XI. Interventions des personnalités

- Monsieur Éric Straumann, maire de Colmar

Heureux d'être parmi nous, il partage le point de vue de notre président sur la nécessité de la souveraineté alimentaire.

Notre partenaire au sein de l'équipe municipale est Madame Frédérique SCHWOB.

Il nous informe qu'une des tâches du nouveau Conseil municipal est l'amélioration de la qualité de l'eau courante, notamment en matière de dureté qui est très élevée et nous rappelle que le chlorage de l'eau a été remplacé par une filtration sur du charbon actif à l'automne dernier.

Le plan de traitement du dépôt de lindane jouxtant le site Dagsbourg s'étalera sur 5 ans et 30 millions d'euros y ont d'ores et déjà été affectés.

Il conclut son intervention en citant Louis XIV : « l'Alsace est le plus beau jardin de mon royaume ».

Le président le remercie pour son intervention riche de nouvelles très intéressantes.

- Monsieur Yves HEMEDINGER, conseiller d'Alsace

Il lance une boutade à l'intervenant pour la lutte contre la prolifération des moustiques (voir ci-dessus chapitre XII) : « il n'accepte qu'une pression, celle qui mousse ».

Il remercie les électeurs qui lui ont permis de participer à nouveau au conseil municipal.

Il félicite le président et son comité directeur pour la bonne tenue ainsi que la bonne gestion de l'association.

Le contexte géopolitique n'est pas facile et c'est le rôle des élus de s'intéresser aux besoins des gens, comme par exemple, les jardiniers ; quelques chiffres pour illustrer son propos : en 1900, un milliard d'habitants peuplait la terre ; en 1974 nous étions 4 milliards, en 2022, 8 milliards et en 2050 nous serons 12,5 milliards. Ceci entraînera une diminution des terres arables et il pense que le bon sens des jardiniers, des gens de la terre, ont un rôle à jouer dans cet avenir inquiétant.

Il nous réitère son soutien financier à une éventuelle demande.

Le président le remercie pour son soutien indéfectible et pour avoir participé au financement de la tondeuse auto-portée.

- Madame Brigitte KLINKERT, députée questeuse et conseillère d'Alsace

Elle remercie le président pour l'énorme travail accompli tout au long de l'année.

Elle adresse ses félicitations et ses encouragements aux nouveaux membres ; elle constate que les demandes se sont accrues, peut-être un résultat de la crise mondiale que nous traversons.

Elle parle de l'étape franchie par les députés pour la sortie de l'Alsace du Grand Est et conclut par un vibrant :

« Vive l'association ! Vive Colmar ! Vive l'Alsace ! Vive la France ! »

Le président la remercie pour son intervention et ses paroles encourageantes.

- La Brigade verte : le moustique tigre.

Intervenants : Monsieur AUBERTIN, (sécurité civile de Colmar), monsieur BINDLER et son adjointe, (brigades vertes).

Un petit fascicule pédagogique est distribué à tous les participants. Il décrit la vie d'un moustique (tigre ou ordinaire) et quelques moyens élémentaires de lutter contre sa prolifération., à savoir :

- ✓ Couvrir les tonneaux d'eau.
- ✓ Vider régulièrement toutes les soucoupes, coupelles, récipients divers...
- ✓ Fermer les récupérateurs d'eau de pluie.

Les explications de Monsieur BINDLER, illustrées par un diaporama, nous font bien comprendre que tous ces petits gestes quotidiens visant à supprimer les points d'eau stagnantes n'éradiqueront pas les moustiques, mais réduiront considérablement sa prolifération.

XII. Questions du public

- Toilettes sèches

Un jardinier demande si l'installation de toilettes sèches est autorisée ?

Réponse : à ce jour, elle n'est pas interdite, à condition que ce coin reste discret et soit bien entretenu.

- Toile de paillage

Il s'agit de toiles en plastique posées sur le sol pour empêcher la pousse des mauvaises herbes.

Le jardinier a dû les ôter et il proteste. Le président argue du fait qu'il s'agit de plastique, donc à proscrire au vu des problèmes qui se font jour actuellement quant à la pollution qu'ils génèrent. Il vaut mieux le remplacer par un paillage naturel.

A ce jour, ce n'est pas interdit par le règlement intérieur, mais un avenant au règlement intérieur actera l'interdiction concernant l'utilisation de ces bâches.

- Agriculteur bloquant l'accès au site Dornig.

Le champ attenant au site Dornig est muni d'un système d'irrigation qui bloque l'accès au site quand il est en marche. L'agriculteur semble peu enclin au dialogue, et le correspondant de site Guy GIORELLO demande ce qu'il y a lieu de faire pour détendre la situation. Le président s'engage à parler du problème avec la mairie et recommande en attendant de rester Zen.

Personne d'autre ne posant de questions, le président remercie les différents intervenants.

XIII. Tombola

Le tirage au sort de la tombola fait gagner des compositions florales à quelques quinze heureux jardiniers.

XIV. Vin d'honneur

Le président clôture l'assemblée générale à 21h et invite l'assemblée au pot de l'amitié.

La secrétaire

Le Président

Annarella RAIMONDI

Daniel CAZANOVE